

# Bulletin d'informations

## Actualités de Décibel

Nous sommes toujours sur des développements et des améliorations de votre logiciel Décibel afin de vous apporter plus de confort au quotidien et d'être en règle avec la législation en vigueur. Nous avons de nouveaux modules à vous proposer :

### Dans ce numéro

- 1 Actus Décibel
- 1 Windows XP
- 1 Redevance audiovisuelle
- 2 Conformité C.G.V
- 2 Projet 2023
- 3 Maintenance et assistance
- 3 Sauvegardes
- 3 Budget de Formation

► Module **Chorus** afin de télétransmettre automatiquement vos éléments après la validation de la facture.

► Module **SFG** pour déposer directement les éléments des extensions de garanties sur votre portail. A ce jour uniquement valable pour les adhérents Pro&cie et Pulsat.

► L'application **GDA** pour Android portable afin de gérer les articles pour l'assistance à la vente et au stock. (Vidéos consultables depuis Décibel)

► La gestion journalière des **Sauvegardes** externalisées automatiques de vos fichiers vers un data-center.

► Décibel valide la phase manuelle de **QualiRépar** en attendant la phase d'automatisation des envois début 2023.

## Microsoft Windows XP

Nous vous avons déjà interpellé en 2018 au sujet de la fin de maintenance opérée par Microsoft pour son système d'exploitation **Windows XP**.

L'outil WINDEV qui est utilisé pour développer nos logiciels n'est plus compatible avec ce système d'exploitation. A compter de ce jour, Il est impossible d'installer la nouvelle version des logiciels sur ce système d'exploitation.

## Fin de la déclaration de la redevance

Dans le cadre des mesures en faveur du pouvoir d'achat des ménages, la contribution à l'audiovisuel public est supprimée dès 2022.

Cette mesure a été adoptée dans le cadre de la loi de Finances rectificative n° 2022-1157 du **16 août 2022**. Vous n'avez plus de déclarations de ventes de téléviseurs à faire ni à transmettre.

---

**Windows XP**

**Fin de la maintenance**

---

---

**Redevance**

**audiovisuelle**

---

## Conformité Légale

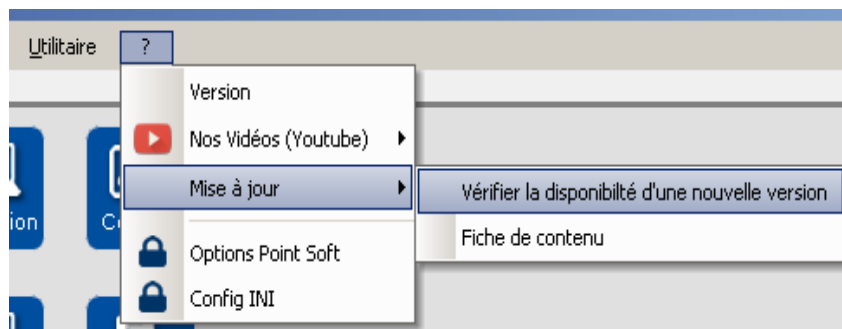
Depuis Octobre 2022, les **nouvelles conditions générales de vente** qui s'impriment au dos de vos factures nous ont été transmises par le groupement PRO&CIE. Elles sont intégrées dans Décibel.

Pour les installer, il vous suffit d'installer la dernière version du logiciel.

---

### Nouvelles Conditions Générales de vente

---



## Projet 2023

Nous proposerons en 2023, le module de service après vente qui sera synchronisé avec Décibel sur support Android portable afin d'être totalement autonome chez vos clients. Toutes les informations seront dans le prochain bulletin d'information.

---

### Module portable du S.A.V Décibel

---

Exemple du menu de l'application SAV portable



## Maintenance et assistance

Nous vivons tous dans un monde accéléré son degré d'exigence et de réactivité. Vous êtes confrontés à ces impératifs dans votre activité, nous aussi. Afin de mieux vous répondre, nous vous proposons une assistance téléphonique afin de traiter vos demandes.

L'assistance est ouverte du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 en contactant le 03.55.15.00.93

Néanmoins, il se peut qu'en certaines périodes notre délai de réponse puisse s'étirer. Nous vous rappelons que :

- Nous traitons en priorité les clients bénéficiant d'un contrat de maintenance réglé et à jour.
- Les urgences pénalisantes du type : serveur en panne / pertes de données / pannes physiques...

Il se peut que nos plannings prévisionnels soient perturbés par la survenance de ce type de problème mais nous n'envisageons pas que l'un de nos clients soit en incapacité d'exercer son activité.

Certains d'entre vous ayant eu à faire avec ce type de problème ont pu apprécier notre réactivité.

## Sauvegardes des fichiers

Nous attirons également votre attention sur le fait que vos sauvegardes sont **vitales** et quelles doivent être faites **tous** les jours. En cas de panne, de virus, d'incendie, de vol..... , nous vous les demanderons. A vous de faire pour qu'elles soient récentes et fiables.

Il conviendra également de remplacer tous les ans vos supports de sauvegarde (clés usb...) dont la durée de vie est limitée. ( 12 mois max )

Nous proposons un abonnement de sauvegardes externalisées et automatiques.

## Formation complémentaire

Afin d'être encore plus efficace à l'utilisation quotidienne du Logiciel, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place des actions de formation ciblées dans le cadre de vos budgets disponibles.

Perfectionnez-vous à l'utilisation de Décibel car on ne connaît jamais assez ce logiciel, contactez-nous afin de définir un plan de formation ciblé répondant à vos besoins.

Attention vos budgets annuels risquent bientôt de ne plus être débloqués et seront perdus pour l'exercice en cours.

Nous sommes agréés **Qualiopi** et ce budget pourra être pris en charge pour un remboursement par votre organisme mutualisateur.

Renseignez-vous auprès de votre comptable qui saura vous conseiller.

---

**Maintenance  
et  
Assistance**

---

---

**Sauvegardes  
des fichiers**

---

---

**Budget de formation  
annuel**

---